

Villers INFOS #44



JANVIER À
MARS 2026



PAGE 3 · CULTURE

L'église
Saint-Nicolas



PAGES 5 · TRAVAUX

De nombreux
chantiers



PAGE 12 - 13 · CCAS

De beaux
rendez-vous

Mes vœux pour cette année 2026

En dehors des traditionnelles manifestations et festivités s'y rattachant, la période de Noël a été marquée par la réouverture de la rue Mangin qui était très attendue, notamment par les commerçants.

L'église a également été restituée après une longue période de restauration, lui redonnant ainsi un aspect digne du château qu'elle côtoie.

Depuis le mois de décembre, les engins de démolition se sont attaqués aux bâtiments du secteur Houterive et à une partie de ceux du gymnase Gatineau, sans compter la démolition par la SNCF de l'ancienne maison de garde du passage à niveau de Pisseeleu et de la halle marchandise de la gare.

Nous avons décidé de soutenir l'initiative de la commune de Coyolles qui réclame la mise en œuvre d'une liaison douce le long de la route départementale n° 813 reliant Coyolles à Villers-Cotterêts et qui supporte un trafic croissant.

Une première étape a été franchie lors du dernier conseil municipal en votant une délibération consistant à lancer une étude de faisabilité dont le coût est réparti entre les deux communes au prorata du linéaire les concernant. Je précise que la décision définitive de réalisation n'interviendra qu'après les résultats de l'étude et en fonction des modalités de financement.

Côté service à la population, nous sommes parvenus à solutionner la plupart de nos problèmes de places de cantine et nous avons commencé à travailler sur l'ouverture pendant les vacances scolaires d'un centre de loisirs pour les trois à cinq ans qui a fait l'objet d'une première inscription de crédits au budget primitif 2026.

A propos de ce dernier budget de la mandature, voté le 17 décembre dernier, sachez qu'il confirme ce qui a été exposé lors du débat d'orientations budgétaires du mois précédent, c'est-à-dire le maintien d'une situation financière maîtrisée, sans endettement, avec la nécessité d'être particulièrement vigilant quant à nos dépenses de fonctionnement compte-tenu de la baisse des recettes, de la diminution des subventions et du contexte général actuel.

Je terminerai cet édito en vous adressant tous mes vœux pour cette année 2026 et en souhaitant bonne chance à celle ou à celui que les Cotteréziens auront élu pour me succéder à partir de la fin du mois de mars.



Franck Briffaut
Maire de Villers-Cotterêts,
Vice-Président de la CCRV



Bernadette
Baudron



Sophie
Fallet-Rigaut



Un spectacle de Noël enchanteur pour les petits Cotteréziens

Depuis de nombreuses années, la Ville offre aux enfants des écoles un moment privilégié à l'approche des fêtes de fin d'année, à travers un spectacle musical ou théâtral spécialement conçu pour eux. Cette tradition très attendue a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses.

Le service culturel a fait le choix d'un conte pour les enfants des classes maternelles et une mini-comédie destinée aux plus grands. Ce sont 1055 enfants qui ont pu assister aux spectacles

Les plus jeunes ont ainsi pu découvrir *Il était une fois* un conte plein de fantaisie et de douceur. Les plus grands, ont assisté à la création originale de la Cie Créo Spectacles : *Le Bureau des Contes*. Un univers imaginaire foisonnant où des placards mystérieux et des classeurs servent à créer et organiser des histoires peuplées de héros variés.

Un moment chaleureux, ludique et plein de magie, qui a enchanté l'ensemble des petits Cotteréziens et contribué à installer l'esprit de Noël dans les cœurs.

Hommage au Général Dumas

La Ville et les associations patriotiques vous convient à la commémoration qui chaque année rend hommage au Général.

Mercredi 4 février 2026 - A 19h00
Devant la plaque située au 41
de la rue du Général Mangin





L'église rénovée, un héritage préservé

Après plusieurs mois de travaux, les Cotteréziens ont enfin pu redécouvrir un édifice magnifié, restauré et pleinement remis en valeur.

Dès l'extérieur, la rénovation remarquable des façades saute aux yeux : la pierre a retrouvé tout son éclat, les menuiseries ont été soigneusement repeintes, et plusieurs éléments de charpente ont été réparés ou remplacés. La statue de Saint Nicolas, tout comme le coq qui domine le clocher, ont eux aussi bénéficié d'une restauration minutieuse.

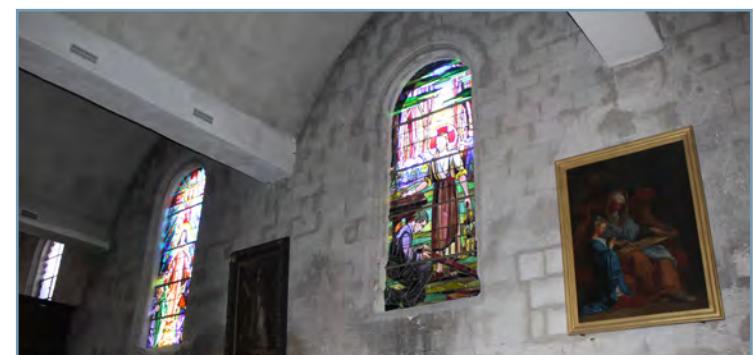
À l'intérieur, la lumière retrouve sa place grâce à la restauration des vitraux et des menuiseries, offrant désormais une atmosphère chaleureuse et apaisante.

Autre nouveauté de taille : les cloches sonneront à nouveau chaque jour, de 6 h à 23 h. Leur son rythmera la vie de la commune, rendue possible par la rénovation complète du système campanaire et horloger.

Cette restauration d'ampleur n'aurait pu aboutir sans la rigueur des services municipaux et le suivi de l'architecte Nicolas Dehu et le savoir-faire des entreprises cotteréziennes : les tailleurs de pierres Mascitti et la menuiserie Thierry ainsi que celles des environs, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Le coût total du projet s'élève à 400 004,57 €, dont une part significative a été financée grâce au soutien de plusieurs partenaires :

- Conseil régional des Hauts-de-France : 105 515 €
 - Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) : 100 934 €
 - Conseil départemental : 86 826 €
 - Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français : 8 000 €
- Au total, 301 275 € de subventions ont été mobilisés pour mener à bien cette restauration exemplaire.



Visites

En semaine, l'église est accessible pour des visites :
le matin de 9 h 30 à 11 h 30 sauf le lundi matin
l'après midi de 15 h à 17 h



Gymnase Gatineau

Les travaux de démolition du gymnase Gatineau ont bien avancé.

La partie dite «annexe» a été entièrement démolie, tout comme les murs intérieurs des vestiaires.

Il s'agit d'un moment marquant pour les Cotteréziens, qui ont toujours connu le gymnase dans son ancienne configuration.



De nouveaux jeux

La ZAD du parc retrouve des équipements de jeux attractifs ! Les enfants du quartier vont de nouveau pouvoir profiter d'espaces extérieurs adaptés, avec des structures modernes et un aménagement repensé aux abords du site. Tout a été conçu pour offrir davantage de sécurité et garantir de beaux moments de détente et de plaisir aux plus jeunes.



Aménagement devant l'école Jean Zay

Aux abords de l'école maternelle Jean Zay, des travaux de sécurisation viennent d'être réalisés. Un nouveau trottoir a été aménagé afin de permettre aux enfants de longer l'établissement et d'y accéder en toute sécurité.



Démolitions

Plusieurs bâtiments vétustes et inoccupés ont récemment été démolis sur la commune. C'est notamment le cas de l'ancienne maison de la SNCF, située au passage à niveau du quartier de Pisseleux. Cette démolition permet d'améliorer significativement la visibilité aux abords du passage à niveau et, par conséquent, de renforcer la sécurité des usagers.

La halle marchande, implantée à proximité immédiate de la gare, a également été démolie. Devenue trop dégradée, elle ne pouvait plus faire l'objet d'une reconversion. Une fois le terrain entièrement dégagé, la municipalité envisage d'en faire l'acquisition afin d'y aménager un espace de stationnement qualitatif destiné aux usagers de la gare.

Dans le cadre du projet Hauterive, plusieurs opérations de démolition ont aussi été menées. Elles concernent notamment le bâtiment situé à proximité du Leclerc Express ainsi que celui implanté en fond de parking. Les travaux ont inclus une phase de désamiantage.

Etat Civil



Naissances

Nos petites filles

Alicia Miranda
Lena-Ester Nziengui Mapaga
Nélya Cauyette Lemoine
Alba Bonvalet
Alma Dericq Tristan
Imaïah Barbieux
Julia Vasseur



Nos petits garçons

Mattia Dhordain
Jules Falsquelle
Liam Monflier Tessier
Suhayb Djeldjel



Mariages

Samedi 5 juillet
DUSPASQUIER Christophe & DECUYPER Jennifer

VEERTRAETE Gatien & VAUTIER Julie

Samedi 13 septembre
COLLIN Sébastien & BLANDIN Lindsay

Samedi 20 septembre
ORANGE Stéphane & FERNANDES Laurinda

BONVALET Kévin & JULIEN Justine

Samedi 18 octobre
MAURIN Valentin & MARTIN Julie

Tous nos regrets

MONIN Maurice : 91 ans
HAFFEN Dominique : 74 ans
MARTIN Patrice : 73 ans
MADOUN Sophie : 52 ans
JUHEL Alberte : 96 ans
CONTANT Marcelle : 97 ans
BOUFRAINE Driss : 66 ans
LAPLACE Francis : 57 ans
CAPPE Thierry : 64 ans
TARLIER Philippe : 74 ans
CHAUSSIER Elisabeth : 46 ans
ASHRAF Aiza : 5 mois
ARGOT Jacqueline : 84 ans
VILLERS Christian : 70 ans
RANA Bruno : 81 ans
BAYER André : 85 ans
CORNEZ Eddy : 52 ans
PÉTRÉ Louisette : 84 ans
AFIFI Lotfi : 66 ans
CRONIER Bernard : 86 ans
MAGNABOSCO José : 55 ans
JACQUEZ Claude : 100 ans
PONCET Jean-Claude : 94 ans
ORPHAL André : 54 ans
KOTEV Vanco : 73 ans
PESCE Frédérique : 61 ans
IGLENTIA Marcel : 105 ans
COMPAIN Marie-Ange : 85 ans
TONINI Ulisse : 72 ans

Etat Civil

Elections municipales 2026

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au vendredi 6 février 2026.

Pour déposer votre demande, vous pouvez vous rendre en Mairie au service état-civil/élections muni de :

- Votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande,
- Formulaire CERFA n°12663*02 dûment rempli,
- justificatif de domicile daté de moins de 3 mois à votre nom (facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, bulletin de salaire ou titre de pension, quittance de loyer non manuscrite).

Attention les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.

En cas d'hébergement, le demandeur doit présenter un certificat d'hébergement daté de moins de 3 mois ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant.

Ou vous pouvez faire votre demande en ligne sur www.service-public.gouv.fr

Si vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale mais avez changé d'adresse sur la commune, vous devez le signaler au service état-civil, élections sur présentation de votre CNI ou passeport et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Le changement d'adresse effectué vous recevrez une nouvelle carte d'électeur en cas de changement de bureau de vote.

Prochain rendez-vous du CMJ



Conseil Municipal des Jeunes



La lettre au Père Noël

Le samedi 6 décembre, 16 enfants ont participé à l'animation « La lettre au Père Noël », accueillis par les jeunes conseillers municipaux Elisa, Julie, Shahin et Valentin. Tous avaient respecté le dress code avec un pull ou un accessoire de Noël.

Répartis entre l'écriture de leur lettre au Père Noël et un atelier d'arts créatifs, les enfants ont ensuite déposé leur courrier dans l'urne dédiée, avant son acheminement au bureau de poste le soir même. Jeux de société, lectures, chants et goûter ont rythmé l'après-midi.

La journée s'est conclue par la remise des récompenses du concours de pulls de Noël, suivie de l'arrivée du Père Noël, venu poser avec les enfants et leur offrir chocolats et clémentines. À 17h30, chacun est reparti avec ses créations et de nombreux cadeaux.



Teender séniors

Thé dansant avec Vincent Trioux

Dimanche 8 février 2026

De 14h à 18h30

Salle Demoustier

Gratuit

Réservé aux + de 50 ans

Renseignement et inscriptions :

06 42 15 03 13



La rue du Général Mangin

La rénovation complète de la rue du Général Mangin

La rénovation complète de la rue du Général Mangin s'inscrit dans la continuité des opérations de réhabilitation urbaine menées ces dernières années dans le secteur, notamment rue du Pleu, rue Léveillé, rue de la République et sur la place du Docteur Mouflier.

Les travaux ont débuté par une première phase essentielle consacrée aux réseaux d'eau et d'assainissement, réalisée par la communauté de communes Retz-en-Valois. Cette étape préalable a permis d'engager ensuite la réfection complète de la chaussée, des trottoirs ainsi que des places de stationnement, améliorant durablement le cadre de vie et la sécurité des usagers.

Au-delà de la rénovation, ce projet avait pour ambition de repenser les usages de la rue. L'aménagement favorise désormais les déplacements piétons et les mobilités douces grâce à un espace partagé, donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes, avec une vitesse de circulation limitée à 20 km/h.

L'amélioration de l'esthétique et de l'attractivité de la rue constitue également un enjeu majeur. En créant un environnement plus agréable et apaisé, la Municipalité souhaite encourager la promenade des habitants et des visiteurs, tout en soutenant et en dynamisant le commerce local de proximité.

Ces travaux ont débuté en juillet et se sont terminés début décembre, afin de préserver la période de Noël, importante pour l'activité des commerçants.

Le coût des travaux

s'élève à 1 400 047 €
Une subvention de 350 011 € a été sollicitée auprès de la région Hauts-de-France (seul financeur possible). Ce qui laisse une charge financière à la commune de 1 050 025 €

Indemnisation des commerçants et artisans

Conformément aux engagements pris par la Ville et à la suite des délibérations du conseil municipal, une Commission d'Indemnisation Amiable (CIA) a été instituée.

Cette commission a pour mission d'examiner, dans un cadre amiable et extrajudiciaire, les demandes d'indemnisation déposées par les commerçants et artisans ayant subi un préjudice économique directement imputable aux travaux réalisés.

Un montant maximum d'indemnisation a été fixé par établissement.

Les commerçants et artisans concernés vont désormais déposer un dossier de demande d'indemnisation auprès de la commune.

Pour tout renseignement :

patrimoine@mairie-villerscotterets.fr





La rue du Général Mangin au fil des années

Cette rue, axe majeur du centre-ville de Villers-Cotterêts, n'a pas toujours porté le nom de la rue du Général Mangin.

Elle s'est appelée en premier lieu ; rue de Villers les Moynes puis grande route de Soissons (ancienne nationale 2).

C'est au cours du conseil municipal du 25 juillet 1970 qu'il fut décidé de renommer la rue : rue du Général Mangin.



Le saviez vous ?

Le général Charles Mangin (1866-1925) est une figure majeure de l'histoire militaire française, principalement connue pour son rôle déterminant durant la Première Guerre mondiale. Né à Sarrebourg, il choisit très tôt la carrière militaire et s'engage longuement dans l'armée coloniale, notamment en Afrique, une expérience qui influence profondément sa conception de la guerre et de l'organisation de l'armée.

Promu général avant 1914, il connaît une ascension rapide, signe de ses capacités et de son engagement. Mangin est un fervent défenseur de la doctrine de l'offensive à outrance, qui privilégie l'attaque comme moyen décisif de victoire.

Il se distingue particulièrement lors de la bataille de Verdun en 1916, puis surtout au cours de la contre-offensive de 1918, à la tête de la Xe armée, l'un des épisodes décisifs de la fin du conflit. Cette contre-offensive, menée non loin de Villers-Cotterêts, doit en partie son succès à la tour Mangin, observatoire construit en forêt de Retz, qui permit une observation stratégique efficace.



Spectacle de danse contemporaine et Hip-Hop

Samedi 28 février 2026

A 20h - Salle Demoustier

ÂME-OUR Avec la Cie HOB

Hajare et Arthur ont transformé leur histoire d'amour en un spectacle vivant. Cette création, intitulée « ÂME-OUR », est devenue emblématique et représente leur plus grande fierté. À travers leur art, ils explorent l'amour sous toutes ses facettes rappelant que l'amour peut surgir de manière inattendue, même lorsque rien ne semblait l'annoncer.

Réservation conseillée au 03 23 96 55 02

ou culture@mairie-villerscotterets.fr

Tarifs : 6,55 € plein- 4,45 € réduit

Une toile en hiver

Du samedi 14 février au dimanche 29 mars

La Ville de Villers-Cotterêts en partenariat avec le cinéma Les Clubs vous propose un **tarif unique de 4,60 €** pendant les vacances scolaires pour tous, tous les jours et à toutes les séances.

Comme à chaque fois, il y en aura pour tous les goûts : des films grand public aux films d'auteur, en passant par la comédie, le western, les thrillers, les films d'horreur...

Festival du Cinéma Francophone

Du 8 au 29 mars 2026

Cinéma Les Clubs

Cette année le Festival du Cinéma Francophone mettra à l'honneur le cinéma roumain. Ce dernier naît à la fin du XIXème siècle avec les projections des frères Lumière. Après des débuts modestes et largement amateurs, il connaît un succès populaire dans les années 1930 grâce au cinéma parlant, notamment les comédies. La Seconde Guerre mondiale et la dictature freinent ensuite son développement, mais le cinéma roumain se distingue aujourd'hui par la qualité de ses productions.

Nuit de la Lecture Théâtre

Samedi 24 janvier 2026

18h30 - Médiathèque A. Dumas

Tartuffe d'après Molière - Avec la Cie Wonderkaline Ce solo original et plein d'humour propose une relecture audacieuse du Tartuffe de Molière. À travers une exploration immersive et décalée de l'œuvre, la comédienne incarne tour à tour de multiples rôles et points de vue, offrant une interprétation personnelle et inventive qui révèle les mécanismes internes de la pièce.

Réservation conseillée au 03 23 96 55 02
ou culture@mairie-villerscotterets.fr
du lundi au vendredi
Spectacle gratuit



Atelier Pop-up

Mercredi 18 février 2026 - De 10h à 11h30

Musée Alexandre Dumas

Cet atelier propose aux enfants de découvrir le livre pop-up, un livre animé en relief créé grâce au pliage, découpage et collage. Inspirés des *Trois Mousquetaires* ou du *Meneur de loups* d'Alexandre Dumas, les participants réalisent une scène en trois dimensions à partir d'images à colorier. Chaque enfant repart avec sa création pour rejouer son histoire. La réservation est obligatoire.

L'École Municipale des Sports (EMS)

En raison des travaux actuellement en cours au gymnase Gatineau, les séances de l'École municipale des sports se déroulent désormais de 14h à 16h au gymnase G. Thibaut.

L'EMS accueille des enfants âgés de 6 à 14 ans. Le groupe compte actuellement 20 enfants et quelques places sont encore disponibles.

Tarifs

1,30 € la séance pour les enfants cotteréziens
2,55 € la séance pour les enfants extérieurs
Cartes : 12,80 € (cotteréziens) et 25,50 € (extérieurs)
Droit d'inscription annuel : 12,80 €

Objectifs pédagogiques

L'École municipale des sports permet aux enfants de découvrir chaque mercredi une grande variété d'activités physiques, dans un environnement privilégié et sécurisé. Les séances sont encadrées par des éducateurs territoriaux diplômés, garants d'un accompagnement de qualité.

Cette approche multi-activités favorise le développement des compétences motrices, la confiance en soi et l'épanouissement de l'enfant, tout en l'aider à construire progressivement ses choix de pratiques sportives grâce aux différentes initiations proposées.

Exemple de programmation – Janvier 2026

Multi-sports - Jeux de raquettes - Jeux d'adresse
Jeux d'équipes - Volleyball - Basketball

Pour les adultes, l'EMS c'est le lundi de 18h30 à 20h à la salle G.Thibaut il s'agit d'une pratique+ ludique dans un environnement non associatif sans objectif de résultat. Les cours sont organisés souvent avec une pratique de découverte : jeux de raquette (PICKELBALL en ce moment) suivi d'un sport-collectif en fin de séance. Le tarif adultes est de 77,20€ la carte annuelle (quelques places sont encore disponibles, voir sur place).

Les deux éducateurs sportifs de la ville font un travail formidable auprès des enfants et des adultes qui favorise grandement le lien avec les associations sportives cotteréziennes.



Après-midi dansant

Le jeudi 4 décembre, le CCAS a organisé un goûter convivial qui a rassemblé près de 90 convives. Très attendu par de nombreux aînés, ce moment chaleureux est l'occasion privilégiée de se retrouver, d'échanger et de partager quelques pas de danse, le tout autour d'un délicieux goûter.

Le personnel du CCAS, présent tout au long de l'année auprès des bénéficiaires et des aînés, était mobilisé pour assurer le service et profiter de cet instant de convivialité à leurs côtés.

L'après-midi, placé sous le signe de la bonne humeur, était animé par Laurent Monel, toujours très apprécié des invités, qui a su créer une ambiance festive et entraînante.



Un colis plein de réconfort

Vendredi 12 décembre, le siège du CCAS était en pleine effervescence. Membres du Conseil d'Administration et personnel du CCAS, accompagnés de Monsieur le Maire, se sont réunis pour procéder à la traditionnelle distribution des colis de Noël.

Ces petites boîtes, soigneusement préparées, regorgent de douceurs et d'attentions, offrant aux bénéficiaires un véritable moment de réconfort en cette période de fêtes.

Au total,

- 267 colis destinés à une personne ont été distribués,
- 131 colis pour deux personnes ont été remis,
- et 54 colis ont été spécialement prévus pour les personnes résidant en maison de retraite Le Grand Bosquet

Chaque distribution est un moment particulièrement apprécié, tant par les bénéficiaires que par les personnes chargées de la remise. Au-delà du colis, c'est surtout l'occasion d'échanger quelques mots, de partager un sourire, et de témoigner une attention sincère à celles et ceux qui en ont le plus besoin.





Un après-midi magique de Noël avec les Petits Mousquetaires

Le mercredi 3 décembre, la crèche Les Petits Mousquetaires a ouvert grand les portes de la salle Demoustier aux familles pour partager un après-midi festif placé sous le signe de la douceur et de la magie de Noël.

Les festivités ont débuté par un délicat spectacle de danse, empreint de poésie et de fantaisie. Une danseuse y évoluait avec grâce, accompagnée de papier décliné sous toutes ses formes, se transformant tour à tour en sculptures éphémères et en supports d'émerveillement, invitant petits et grands à laisser libre cours à leur imagination.

Après ce moment suspendu, un goûter convivial a été proposé, accompagné de plusieurs activités ludiques. Les bibliothécaires de la médiathèque étaient également présentes pour offrir de tendres instants de lecture, captivant l'attention des enfants autour de belles histoires.

Un espace photo avait été spécialement aménagé afin de permettre aux parents et aux enfants d'immortaliser ces précieux souvenirs.

L'ensemble de l'équipe de la crèche était mobilisé pour partager ce chaleureux moment de fête avec les enfants et leurs familles, renforçant ainsi les liens et la convivialité qui font la richesse des Petits Mousquetaires.



Enfance/Jeunesse



En garde ! Prêts ? Allez !

Début novembre, trois classes de CM2 de l'école Moncond'Huy, ainsi que les enfants inscrits aux mercredis récréatifs de l'accueil Athos, ont eu l'opportunité de découvrir : l'escrime sportive.

Au cours de cette période, les élèves ont appris à manier le sabre et à s'affronter lors d'assauts, dans le strict respect des règles et en toute sécurité. Pour la grande majorité d'entre eux, il s'agissait d'une première expérience, qui a suscité enthousiasme et envie de prolonger la découverte.

Le temps de quelques séances, les jeunes escrimeurs se sont glissés dans la peau du célèbre mousquetaire d'Artagnan, héros légendaire animé par la devise : « Tous pour un, un pour tous ».

Les objectifs fixés par Kader, éducateur sportif du service jeunesse, étaient multiples : initier les enfants à la pratique de l'escrime, tout en leur permettant de découvrir l'œuvre d'Alexandre Dumas et les valeurs qu'elle véhicule.





La fête à la cantine

Le jeudi 18 décembre, les enfants ont eu le plaisir de déguster l'excellent repas de Noël à la cantine. À cette occasion, un menu spécialement amélioré leur a été proposé, accompagné de délicieuses friandises.

Ce moment festif, très attendu par les enfants, est toujours un temps fort : un rendez-vous convivial et gourmand à ne pas manquer.



Les Amis du château

A l'occasion de l'anniversaire des 400 ans de la naissance de Madame de Sévigné les Amis du Château de Villers-Cotterêts vous proposent d'écrire une ou plusieurs lettres sur un thème que vous aurez choisi.

Les plus convaincantes et originales seront lues à voix haute lors de la fête du Château, le samedi 6 juin 2026. Les lettres pourront aussi être illustrées librement, les plus belles seront alors exposées lors de la fête.

Vous pouvez envoyer votre lettre par la Poste au :

**Les amis du château de Villers-Cotterêts
BP 95 02602 Villers-Cotterêts Cedex**



Création d'une association

Une association s'est créée : Association pour la sauvegarde du Moulin de Largny sur Automne dont le but est de redonner des ailes au Moulin. Ce dernier construit en 1516, fait partie du patrimoine local.

Pour les contacter : moulinelargny@gmail.com

Une nouvelle association a vu le jour : APE

(Aider progresser ensemble).

Une association de parents d'élèves qui oeuvrent pour les parents et les enfants de l'école Demoustier-Léo Lagrange. L'objectif est de fédérer les familles et apporter du temps de fête pour les enfants : comme celle organisée en fin d'année.



Les associations s'engagent

Tout au long de l'année, et plus particulièrement durant les derniers mois, les associations caritatives cotteréziennes ont fait preuve d'un engagement remarquable. Elles se sont une nouvelle fois pleinement mobilisées à l'occasion d'événements solidaires majeurs tels qu'Octobre Rose et le Téléthon. Grâce à ces actions, portées avec énergie et générosité, de nombreuses initiatives ont vu le jour, témoignant d'un bel élan de solidarité en faveur des personnes bénéficiaires. Ces moments forts rappellent l'importance de l'engagement associatif et du soutien collectif.

Cette année, la Ville s'est également associée aux différentes animations organisées dans le cadre d'Octobre Rose. Des agents de la commune ont pris part à la marche solidaire organisée par la Cité internationale de la langue française, marquant ainsi son soutien actif à cette cause essentielle. Par ailleurs, la commune a versé une subvention d'un montant de 300€ à l'association «Rose de dames», afin de soutenir ses actions et poursuivre cet engagement commun au service de la solidarité.



RASSEMBLEMENT COTTERÉZIEN

Lors des six années de notre mandat et plus largement depuis ces douze dernières années, Villers-Cotterêts a connu plus de changements que durant les trois municipalités qui se sont succédées depuis 1989.

Alors même que beaucoup avaient prédit qu'il ne se passerait plus rien et que plus personne ne viendrait à Villers-Cotterêts du fait de notre arrivée, la ville n'a jamais attiré autant d'investisseurs et n'avait jamais fait autant parler d'elle. Même le Président de la République a choisi d'y implanter son projet de Cité internationale de la langue française.

Nous n'avons pas passé notre temps à tout promettre à tout le monde mais nous nous sommes efforcés de reprendre de nombreuses erreurs du passé tout en priorisant les projets indispensables à long et moyen termes, le tout en fonction des moyens financiers dont nous disposions et en prévoyant depuis longtemps que la situation générale de notre pays n'allait malheureusement pas s'améliorer.

Le budget 2026 que nous avons voté dès le 17 décembre dernier va permettre la poursuite de tous les projets sans perte de temps mais aussi de les inscrire dans un cadre budgétaire rigoureux et réaliste ce qui devrait obliger l'ensemble des prétendants à la succession de Monsieur le Maire à modérer les promesses à caractère démagogique et électoraliste qu'ils ne pourront financer qu'en supprimant d'autres projets.

Il nous reste à vous souhaiter une excellente année 2026 en espérant qu'elle vous apporte santé, bonheur et même prospérité.

ENSEMBLE POUR LES COTTERÉZIENS

Depuis 6 ans que nous sommes élus, nous nous sommes impliqués dans les travaux des commissions, nous avons toujours été présents aux séances du conseil municipal et nous avons porter la parole des Cotteréziennes et Cotteréziens auprès de la municipalité en place.

Nous avons toujours fait des propositions dans un esprit constructif pour le bien être des habitants et dans l'intérêt de notre ville.

Pour être plus efficaces et cohérents, nous avons décidé d'allier nos forces il y a trois ans en regroupant les deux groupes d'opposition en un seul. Cette alliance nous a permis de mieux nous connaître personnellement et de démontrer que nous sommes capables de travailler ensemble pour le bien commun.

« Tous pour un ! Un pour tous ! » écrivait Alexandre Dumas. C'est ce que nous avons essayé de mettre en œuvre à Villers-Cotterêts, sa ville natale.

Notre grand écrivain, qui a vécu la plupart du temps sous des régimes monarchiques ou autoritaires, excepté pendant la Deuxième République, soutenait les idées de Liberté, de Justice et de Souveraineté du peuple. Partisan d'une République humaniste, il aurait certainement engagé ses contemporains à s'inscrire sur les listes électorales pour que chacun puisse faire part de son opinion à travers le vote.

C'est en tout cas ce que nous invitons à faire aujourd'hui car participer à la vie démocratique de sa ville, de son pays, est un devoir citoyen. « La démocratie est le pire des régimes, à l'exception de tous les autres » disait avec humour et ironie Winston Churchill. Cette démocratie, faisons la vivre ensemble localement !

A l'aube de cette année qui commence, nous vous souhaitons une année pleine de santé, de bonheur individuel et collectif et de renouveau !



Marché de Noël 2025



Inauguration de l'église



CCAS : Goûter de Noël



CMJ et la lettre au Père Noël